

CCAS DE CHAMBERY

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi vingt-trois février à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres en date du 18 février 2026, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. Thierry REPENTIN, Président du CCAS. Ont été examinées les délibérations suivantes :

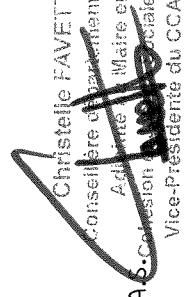
N°	TITRE	VOTE
1.1	RAPPORT ANNUEL 2025 EGALITE FEMMES HOMMES	
2.1	BUDGET SERVICES PARAMEDICAUX - ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2026 (EPRD)	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.2	BUDGET EHPAD LES CLEMATIS - ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2026 (EPRD)	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.3	BUDGET PRINCIPAL - REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.4	BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.5	GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURES DE BUREAU	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.6	CHRYSLAIDE : TARIFICATION 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
2.7	NOUVELLE PENSION DE FAMILLE LE CAIRN : TARIFICATION 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
3.1	ANIMATION : TARIFICATION ACTIVITES ET MINI SEJOUR 2EME TRIMESTRE 2026	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
4.1	DSIN : CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN : AVENANT N°3	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
4.2	NOUVELLE PENSION DE FAMILLE LE CAIRN : CONVENTION DE LOCATION AVEC CRISTAL HABITAT	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
5.1	NOUVELLE PENSION DE FAMILLE LE CAIRN : ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET CONTRAT DE SEJOUR	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité
	APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 DECEMBRE 2025	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

◆ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LES COMMISSIONS PERMANENTES DES 11 DECEMBRE 2025 ET 15 JANVIER 2026 EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

◆ ACTES PASSES PAR LE PRESIDENT OU LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La séance est clôturée à 15h50

Publié et affiché à Chambéry, le **04 MARS 2026**


 Christelle FAVETTA SIEYES
 Conseillère d'Administration Chambéry-3
 Adjointe au Maire en charge de
 l'Action Sociale / Santé et Services
 Vice-Présidente du CCAS de Chambéry

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
 Vice-Présidente du CCAS de Chambéry